



HAL
open science

Mouvements sociaux, participation citoyenne et réactions institutionnelles dans l'Italie de Giorgia Meloni. Les facteurs de (dé)mobilisation au sein de Potere al popolo!

Florian Pietron

► **To cite this version:**

Florian Pietron. Mouvements sociaux, participation citoyenne et réactions institutionnelles dans l'Italie de Giorgia Meloni. Les facteurs de (dé)mobilisation au sein de Potere al popolo!. Septièmes journées doctorales sur les expérimentations démocratiques et la démocratie participative, GIS Démocratie et Participation, May 2023, La Rochelle, France. <https://www.participation-et-democratie.fr/mouvements-sociaux-participation-citoyenne-et-reactions-institutionnelles-dans-l-italie-de-giorgia>. hal-04209001

HAL Id: hal-04209001

<https://hal.science/hal-04209001v1>

Submitted on 16 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Florian Pietron
ATER au département de sociologie d'Aix-Marseille Université, LPED
Doctorant en sociologie, Université Paul Valéry de Montpellier III, CORHIS
Cotutelle internationale à l'Università della Calabria (Italie)
Boursier de l'Ecole Française de Rome 2022
florian.pietron@univ-amu.fr

Mouvements sociaux, participation citoyenne et réactions institutionnelles dans l'Italie de Giorgia Meloni. Les facteurs de (dé)mobilisation au sein de Potere al Popolo !

Introduction

En Italie, les élections législatives de septembre 2022 ont conduit à la victoire de l'alliance d'extrême droite guidée par le parti post-fasciste Fratelli d'Italia (Frères d'Italie) (Lazar, 2022). Ce parti a fondé sa communication politique sur l'exaltation d'une conception monolithique et totalitaire de l'identité italienne fondée sur la famille hétérosexuelle et la religion catholique. Le parti poursuit également les politiques anti-immigration initiées par les gouvernements précédents en les articulant notamment à une lutte contre les droits LGBTQ+ et l'avortement (Geisser, 2022). Aussi, dans le cadre des élections législatives de 2022, 37% des électeurs ne se sont pas rendus aux urnes. Il s'agit du niveau d'abstentionnisme le plus élevé de l'histoire de la République italienne, défini dans la sphère médiatique comme le « premier parti d'Italie » (Pagnoncelli, 2022). Cet affaiblissement de la participation politique en Italie n'est pas récent et s'inscrit dans un processus de dépolitisation du conflit social impliquant l'homogénéisation des programmes politiques (De Nardis, 2017) et la réduction du niveau de conflictualité dans la sphère institutionnelle (D'Albergo et Moini, 2019, p.5). Il s'accompagne également de politiques répressives envers les groupes sociaux minoritaires ou minorisés (Algotino, 2018) ainsi qu'à l'avènement des partis populistes. En 2018, les élections parlementaires ont conduit à la victoire du Movimento cinque stelle (Mouvement cinq étoiles), un parti populiste qui se revendique étranger à toute doctrine politique et de la Lega (Ligue) de Matteo Salvini, un parti de droite nationaliste (Lazar, 2019, p.47-49). Pendant son mandat, Matteo Salvini avait orchestré une politique répressive envers les migrants et les ONG en démantelant le système d'accueil public des étrangers (Avallone, 2018; Lazar, 2019, p.51). Le ministre de l'Intérieur avait également institutionnalisé certaines pratiques répressives envers ses opposants politiques (Algotino 2019). Depuis 2018, l'extrême droite a donc renforcé son pouvoir au sein du gouvernement italien et mène une bataille culturelle fondée sur un projet identitaire exaltant la famille hétérosexuelle catholique. Les signalations de délits à caractère raciste ont connu une évolution croissante (Lunaria, 2018; ODIHR, 2022) et certaines associations dénoncent la répression contre les activistes (Forenza, 2018, p.4).

Dans ce contexte impliquant une « nouvelle épreuve pour la démocratie italienne » (Lazar, 2019, p.47), un réseau national de militants issus de différents courants de la gauche radicale italienne a donné naissance au mouvement politique Potere al Popolo! (Pouvoir au

Peuple) en 2017 à Naples. La stratégie de cette organisation politique se fonde sur l'expérimentation d'un modèle d'action hybride impliquant l'articulation de pratiques sociales, politiques et culturelles en s'appuyant sur les principes d'autogestion et de participation citoyenne. Au sein de Maisons du Peuple, les militants tentent de répondre aux besoins immédiats des classes populaires, en organisant des pratiques de secours mutuel. Par exemple, les acteurs étudiés proposent des visites médicales gratuites, un accompagnement administratif et psycho-social à destination des publics vulnérables (migrants, travailleurs non déclarés, familles confrontées à la « pauvreté sanitaire »), ou des événements culturels et des pratiques sportives. Afin de donner vie à ce modèle d'action, des groupes locaux occupent illégalement des édifices publics à l'abandon ou louent des locaux dans le but d'y créer ces Maisons du Peuple. Ainsi, les militants de Potere al Popolo! fondent leur stratégie sur le développement et l'expérimentation d'un modèle citoyen et autogéré qui se distingue à la fois des formes marchandes privées et des formes institutionnelles publiques de protection sociale. Ce modèle mutualiste vise à contraster la difficulté d'accès aux services publics des citoyens, notamment dans le Sud de l'Italie et de susciter des dynamiques de participation citoyenne (Pietron, 2021). Les problématiques observées dans le cadre de ces pratiques permettent aux militants de formuler des revendications et des propositions politiques, mais aussi d'organiser des actions démonstratives (Bosi et Zamponi, 2019) comme les manifestations, les sit-in, les happenings etc.

Cette contribution vise à présenter une partie des résultats obtenus dans le cadre de notre recherche doctorale en sociologie. Celle-ci s'inscrit dans une approche qualitative et articule les thèmes des mouvements sociaux, de l'action sociale et de la participation politique. Au niveau théorique, nous nous appuyons sur la théorie actionnaliste développée par Alain Touraine et son équipe au CADIS. L'objectif de notre travail de recherche doctorale est de comprendre à quelles conditions Potere al Popolo! pourrait incarner un mouvement social au sens tourainien, c'est-à-dire un acteur capable de représenter un ou plusieurs groupes sociaux exclus du processus de coproduction de la société italienne. Ceci implique de pouvoir représenter une identité sociale collective fondée sur des intérêts communs et de définir un adversaire dans le cadre du conflit social. En outre, un mouvement social est caractérisé par sa capacité à engendrer des processus de subjectivation, c'est-à-dire des dynamiques d'émancipation individuelle et collective permettant aux acteurs de se construire en tant que « Sujet » (Touraine, 1978). La subjectivation repose sur la capacité des individus de définir de façon autonome le sens qu'ils confèrent à leurs actions. En d'autres termes, lorsque l'acteur devient « Sujet », il est en mesure de remettre en question sa condition en tant que membre d'un groupe social subalterne mais aussi de s'émanciper des normes des communautés auxquelles il appartient si celles-ci entrent en contradiction avec ses propres désirs. Enfin, la subjectivation implique de reconnaître de façon universelle le droit de s'auto-définir librement, à la fois en tant qu'individu et en tant que groupe social ou culturel. Le « Sujet » social accepte donc que son adversaire puisse exprimer sa propre subjectivité. Ce droit universel à la production de sens n'a de limite que celle de ne pas entrer en contradiction avec le principe d'universalité qui constitue son fondement. Car un acteur qui ne concéderait pas à son adversaire social la possibilité de défendre ses propres intérêts tendrait ainsi à le réifier, ce qui peut induire un processus de dé-subjectivation de cet adversaire (Touraine, 1978 ; Wieviorka, 1988). Aussi, lorsque l'acteur conçoit son adversaire comme un ennemi à détruire, ceci peut favoriser le passage du conflit – modalité d'expression de différents intérêts collectifs antagonistes dans un espace régi par des règles – à la violence, visant à la destruction de l'adversaire. Michel Wieviorka (2021) propose le concept d'hyper-subjectivation afin de définir ce processus d'entrée dans la violence.

Les processus de construction de soi peuvent donc être entravés par les institutions publiques à travers la répression, mais aussi par des leaders charismatiques qui tentent de contrôler un mouvement social. Ainsi, des facteurs exogènes et endogènes interviennent en matière de participation citoyenne. Institutions et leaders charismatiques peuvent agir comme des acteurs de réification et de contrôle social. L'objectif de cette contribution est de révéler les processus qui contribuent à renforcer ou au contraire, à affaiblir la participation politique au sein des mouvements (sociaux ou culturel) à travers le cas d'étude de Potere al Popolo ! dans le contexte italien. Dans le cadre de notre analyse, nous accorderons une attention particulière aux éventuelles tensions entre logiques de transformation ou de reproduction sociales, dynamiques d'émancipation ou d'endoctrinement, processus de subjectivation ou de dé-subjectivation (Touraine, 1978 ; Wieviorka, 1988).

À l'occasion de cette contribution, nous présenterons le contexte politique italien actuel, puis nous analyserons le modèle d'action de Potere al Popolo !. Ceci nous permettra de faire état des différents types de réactions institutionnelles observables envers les expériences démocratiques étudiées. Enfin, nous révélerons les conséquences des dynamiques internes au mouvement Potere al Popolo ! en matière de participation citoyenne et expliquerons les enjeux du modèle étudié au regard des processus de subjectivation (Touraine, 1978). Pour des raisons liées à l'éthique de la recherche et au contexte politique italien, tous les entretiens mobilisés dans cette contribution ont fait l'objet d'un processus d'anonymisation. C'est pourquoi, les prénoms des militants cités ont été remplacés par des pseudonymes, à l'exception des cadres du mouvement, puisque ces derniers revendiquent un statut de porte-parole et s'expriment publiquement. Aussi, nous avons fait le choix de ne pas mentionner précisément la situation géographique des Maisons du Peuple des enquêtés cités.

Méthodologie

Cette contribution s'appuie sur les données recueillies dans le cadre de notre recherche de thèse initiée en 2019. La méthode adoptée s'inscrit dans une approche qualitative, impliquant des observations participantes au cours de différents séjours sur le terrain. Ceux-ci ont été effectués de septembre 2019 à mars 2020, au mois de juillet 2021, ainsi qu'au mois d'avril 2022. Ce dernier séjour de recherche a été permis grâce à l'obtention d'une bourse de l'Ecole Française de Rome. Nos observations participantes ont eu lieu dans différentes Maisons du Peuple de Potere al Popolo! à Naples et en région Campanie. Nous avons également recueilli des données à travers l'organisation de 40 entretiens semi-directifs dans 10 régions et 19 villes en Italie mais aussi en France, avec les partenaires politiques du mouvement étudié.

Ces entretiens ont été menés avec les catégories d'acteurs définies dans le cadre du travail d'exploration et identifiés comme des enquêtés dont les récits de vie présentaient un intérêt pour notre recherche. D'une part, nous avons organisé des entretiens avec des membres de Potere al Popolo!, en prenant soin d'interroger des cadres de l'organisation mais également des militants de base et d'anciens militants qui se sont désengagés suite à une défection. D'autre part, nous avons mené des entretiens avec des partenaires du mouvement, c'est-à-dire avec des membres de réseaux d'activistes (Fridays for Future) et des acteurs associatifs, politiques ou institutionnels qui collaborent avec Potere al Popolo !. Aussi, nous avons interrogé les acteurs que nous avons définis comme les adversaires du mouvement étudié parce que les militants de Potere al Popolo ! les perçoivent comme antagonistes à leur projet politique. Enfin, nous avons mené des entretiens avec des représentants du public visé par l'organisation politique, c'est-à-

dire avec les membres des groupes sociaux désignés comme les « classes populaires » par Potere al Popolo ! et auxquels le modèle d'action étudié est destiné.

Nous avons complété les données recueillies à travers l'étude des communications publiques de Potere al Popolo! en analysant les ouvrages collectifs publiés par le mouvement comme le *Manuale del Mutualismo* (Manuel du Mutualisme) visant à diffuser le modèle expérimenté au sein de la première Maison du Peuple dans d'autres villes italiennes. Nous avons également étudié les discours des membres de Potere al Popolo ! en particulier ceux des porte-paroles et nous avons effectué une veille sur les réseaux sociaux afin de suivre les activités de l'organisation politique à différentes échelles.

La démocratie à l'épreuve des politiques nationalistes en Italie (2018-2023)

Les récentes victoires politiques des partis populistes nationalistes en Italie ont engendré des effets immédiats concernant le rapport entre les institutions et la société civile. Le gouvernement formé à la suite des élections de 2018 fut composé de représentants des deux alliances électorales majoritaires, en particulier de la Lega et du Mouvement cinq étoiles. Si la victoire électorale récente de Fratelli d'Italia ne permet pas encore d'analyser en profondeur ses conséquences, des critiques ont été développées concernant la légitimité constitutionnelle de plusieurs décrets à l'initiative de Matteo Salvini, leader du parti de la Lega et ministre de l'Intérieur de 2018 à 2022. Le décret de loi n.113 du 4 octobre 2018, qui a pris le nom de « Décret Salvini » ou « Décret Sécurité » institue une série de dispositions à l'encontre des migrants et des activistes. Alessandra Algostino (2018, p.193), Professeure de droit constitutionnel à l'Université de Turin et membre de L'Osservatorio Repressione (L'Observatoire Répression)¹, rappelle que le Décret Sécurité vise notamment à réprimer certaines formes de participation politique non conventionnelles (Douillet, 2017, p.29). De la réintroduction du délit de blocage des routes, pratique particulièrement fréquente en Italie, à l'alourdissement des peines encourues en cas d'occupation d'un bâtiment, l'objectif de ces dispositions, affirme Algostino, est de sanctionner l'expression de la contestation politique. En ce qui concerne l'occupation de bâtiments, il est nécessaire de rappeler que dans le contexte étudié, cette pratique est particulièrement diffuse et constitue, depuis les années 1970, une forme d'action associée au mouvement des Centri Sociali Occupati ed Autogestiti² (centres sociaux occupés et autogérés).

Aussi, en vertu du principe de séparation des pouvoirs, la compétence législative revient au Parlement, constitué du Senato (Sénat) et de la Camera dei deputati (Chambre des députés). Le recours aux décrets de loi permet donc au gouvernement de légiférer sans que les textes ne soient préalablement soumis au débat parlementaire et donc, au processus démocratique (Algostino, 2018, p.170 ; Corsi, 2019, p.3). Enfin, le recours à la légifération par décret en Italie est théoriquement réservé aux situations présentant un caractère d'urgence, ce qui n'aurait pas été le cas lors de l'adoption du texte. En effet, les données du ministère de l'Intérieur italien

¹ Association déclarée « antifasciste, antiraciste et antisexistes » et dont l'objectif est notamment de promouvoir et de coordonner des recherches et des événements scientifiques sur les thèmes de la répression, de la législation spéciale et sur le système carcéral en Italie.

² Ce mouvement s'inscrit dans la tradition de la gauche « extra-parlementaire », qui émergea dans les années 1970 en opposition à la stratégie du « compromis historique » du Parti communiste italien qui visait à entrer au gouvernement en acceptant de partager le pouvoir avec la droite, incarnée par le Parti de la démocratie chrétienne. Voir Wieviorka, M. (1988) *Sociétés et terrorisme*, Paris : Fayard

indiquaient une baisse significative des arrivées de migrants sur le territoire italien pendant la période concernée (Algotino, 2018, p.168-69 ; Corsi, 2019, p.1-2).

Or, le Décret Salvini implique également la suppression de la protection humanitaire pour les étrangers (Algotino, 2018, p.176-179) qui avait représenté jusqu'alors la grande majorité des permis obtenus. En effet, en 2017, sur l'ensemble des demandes de protection internationales effectuées, la moitié avait été rejetée et 24,5% des permis avaient été obtenus à travers la protection humanitaire. En d'autres termes, ce statut avait représenté la moitié des permis obtenus car il permettait de prendre en compte une grande variété de situations de violation des droits humains qui ne correspondaient pas au statut de réfugié ou à la « protection subsidiaire » réservée aux apatrides, ainsi qu'aux citoyens menacés de « préjudice grave ». Selon Algotino (2018, p.191-192) et Corsi (2019, p.4), le Décret Salvini remet donc en question le principe d'égalité des droits entre les citoyens et constitue une violation de la Constitution italienne. En effet, l'article 14 du décret prévoit la révocation de la citoyenneté en cas de condamnation pour crime grave et cela, uniquement pour les individus qui ne sont pas nés sur le territoire national et qui ont donc acquis la citoyenneté italienne. C'est pourquoi, pour les autrices, le contenu du décret mais aussi la façon dont il a été institué entrent en contradiction avec les principes démocratiques définis par la Constitution italienne. Algotino (2018, p.175) affirme que la figure du migrant est associée à « l'ennemi contre lequel canaliser la colère sociale, en détournant l'attention d'un conflit social marqué par des inégalités croissantes »³. Ces politiques anti-immigration menées par Matteo Salvini avaient été soutenues par les représentants du Movimento cinque stelle au sein du gouvernement. En dépit de sa prétendue neutralité sur le plan doctrinal, ce parti a donc également participé à la mise en œuvre de politiques nationalistes.

Enfin, le Mezzogiorno italien, contexte de notre cas d'étude, est caractérisé par des difficultés d'accès aux droits fondamentaux qui tendent à favoriser les phénomènes de reproduction sociale (Pietron, 2021). En effet, cette macro-région désignant la moitié sud de l'Italie est marquée par une situation de « citoyenneté limitée » résultant d'un retard de développement des services publics (SVIMEZ, 2018). Le système de protection sociale italien se fonde sur un modèle familialiste impliquant un faible engagement des institutions publiques en matière de *welfare*. Le Mezzogiorno est également caractérisé par une défiance des citoyens envers les institutions et par l'importance de l'illégalisme, résultant de l'inefficacité des institutions régaliennes à garantir le respect des normes légales (La Spina, 2005). Cette défiance, que Pierre Rosanvallon a nommée « entropie représentative » (Rosanvallon, 2006), se traduit au niveau politique par une faiblesse de la participation électorale et par l'avènement des partis populistes (Cavallaro, Policastro, Salza et Zanetti, 2018). Dans ce contexte, le Movimento cinque stelle fut à l'origine de l'instauration, en 2019, d'un « revenu de citoyenneté », supposé avoir « aboli la pauvreté »⁴, selon les mots de Luigi Di Maio, alors membre de l'organisation politique et vice-président du Conseil des ministres. Cette promesse de campagne expliquerait en partie la victoire électorale du Movimento cinque stelle, notamment dans les régions du Sud. Toutefois, le revenu de citoyenneté n'avait rien d'universel et avait été élaboré selon une logique d'activation néo-libérale impliquant une législation restrictive visant le retour à l'emploi indépendamment de la qualité des conditions de travail

³ Traduit de l'italien par l'auteur.

⁴ Voir notamment l'extrait de l'interview de Luigi Di Maio qui fut rediffusé dans l'émission Tagada sur La7 le 29 avril 2021 : « Quando Di Maio diceva: "Abolita la povertà". Fornero: "Sostanziale ignoranza, negazione della competenza" », <https://www.la7.it/tagada/video/quando-di-maio-diceva-abolita-la-poverta-fornero-sostanziale-ignoranza-negazione-della-competenza-29-04-2021-378133>

proposées. Par exemple, tout bénéficiaire ne pouvait refuser plus de deux offres d'emplois à moins de 100km de son domicile dès les 12 premiers mois. Aussi, le revenu de citoyenneté permettait d'acheter des biens à l'aide d'une carte de paiement spécifique. Or, le gouvernement avait produit une liste de biens et de services dont l'achat via cette carte était interdit, dans une logique de moralisation des groupes sociaux vulnérables et considérés comme irresponsables (Di Ruzza, 2020, p.44).

Une campagne médiatique particulièrement féroce fut menée, notamment par les organisations d'extrême droite, à l'encontre des bénéficiaires de cette prestation sociale, décrits comme les « petits malins » qui profitaient du système (Nizzoli, 2023). En dépit du caractère néo-libéral des logiques d'action sur lesquelles reposait le revenu de citoyenneté, cette politique avait permis de contraster partiellement les rapports de dépendance des groupes sociaux vulnérables envers la criminalité organisée. Pourtant, Giorgia Meloni avait fait la promesse d'abolir le revenu de citoyenneté au cours de sa campagne (Morante, 2022). Celle-ci vient d'être réalisée puisque le texte de loi n.85 approuvé par le Parlement le 29 juin 2023 institue la suppression définitive du revenu de citoyenneté à partir du 1^{er} janvier 2024. Cette prestation sociale sera substituée par un « chèque d'inclusion » dont les conditions d'accès seront plus restrictives et dont le montant et la durée seront inférieurs. La logique adoptée par le gouvernement concernant le chèque d'inclusion est de lutter contre ce qu'il décrit comme « l'assistanat », c'est-à-dire, la présumée passivité des citoyens qui profiteraient des prestations sociales sans rechercher un emploi. Le gouvernement nationaliste a donc limité l'accès aux prestations sociales, car le chèque inclusion sera en grande partie destinée aux familles dont les membres ne sont pas en condition d'avoir un emploi, comme certaines personnes en situation de handicap, les mineurs ou les personnes âgées (Decreto-legge 4 maggio 2023, n. 48, «Misure urgenti per l'inclusione sociale e l'accesso al mondo del lavoro»). Les gouvernements populistes nationalistes en Italie depuis 2018 fondent ainsi leur action sur la répression de la contestation politique et sur la stigmatisation des groupes socio-culturels vulnérables dans le cadre de politiques d'austérité néo-libérales.

Le modèle participatif de Potere al Popolo !

Le mouvement politique Potere al Popolo ! est né en 2017 à Naples, quelques mois avant les élections législatives de mars 2018. Son objectif était alors de représenter les intérêts des classes populaires dans un contexte d'éviction des partis de la gauche radicale du système politique italien. Le programme de Potere al Popolo ! se fonde notamment sur le principe de « redistribution des richesses » en opposition aux politiques d'austérité néo-libérales. L'identité du mouvement est hybride car elle se fonde d'abord sur un ancrage marxiste-léniniste, contrasté toutefois par des références aux « populisme de gauche », plutôt associé aux auteurs post-marxistes comme Ernesto Laclau (2008) ou Chantal Mouffe (2018). Le mouvement a donc défini l'enjeu de sa lutte à travers les rapports entre capital et travail dans une société qui serait, selon les leaders du mouvement, toujours caractérisée par un conflit social central entre le prolétariat et la bourgeoisie. Toutefois, les cadres de l'organisation ont conscience que le sentiment d'appartenance à une classe sociale, la classe pour soi selon Marx (1908 [1847]), est désormais moins enraciné dans le contexte post-industriel. Ils tentent alors de réactualiser ces catégories en s'appuyant sur le concept de « classes populaires », en référence aux groupes sociaux vulnérables, comme les travailleurs précaires, les chômeurs ou les étudiants. Certains militants de Potere al Popolo ! affirment également que le contexte social italien actuel est similaire à celui du XIX^{ème} siècle, notamment en raison de la paupérisation des travailleurs et des inégalités sociales. Cette vision s'inscrit donc dans une forme d'orthodoxie marxiste héritée de la société industrielle.

Toutefois, Potere al Popolo ! s'inspire également de mouvements politiques de la gauche européenne qui ont émergé dans les années 2010 à travers les mouvements sociaux – comme Syriza en Grèce ou Podemos en Espagne – et qui ont fondé leur action sur des revendications sociales mais aussi culturelles, ou pour le dire avec Geoffrey Pleyers et Marlies Glasius (2013), qui dépassent la dichotomie entre valeurs matérialistes et post-matérialistes. Potere al Popolo ! a donc intégré des revendications environnementales, LGBTQ+ et féministe. Les leaders de l'organisation s'inspirent tout particulièrement du parti de La France Insoumise auquel ils empruntent de nombreux éléments de langage. Lors des élections législatives de 2022, l'alliance formée par Potere al Popolo ! et le Parti de la refondation communiste avait été nommée *Unione Popolare* (Union Populaire). En outre, Potere al Popolo ! revendique une sensibilité internationaliste et entretient des relations avec des partis politiques et des collectifs d'activistes marxistes dans différents États, en particulier en Europe mais aussi au Maghreb et en Amérique latine. Il existe une tension importante au sein du mouvement entre une esthétique marxiste révolutionnaire profondément ancrée au sein de sa subjectivité collective et une dynamique populiste dont l'objectif est de dépasser le cadre identitaire marxiste de Potere al Popolo ! afin d'élargir son électorat au sein des classes populaires.

Ne bénéficiant pas de ressources financières conséquentes, le mouvement a fondé sa stratégie sur la participation citoyenne et sur des pratiques politiques « *dal basso* » (par le bas), c'est-à-dire à travers l'autogestion. C'est pourquoi, en s'inspirant du Parti socialiste italien, les militants de Potere al Popolo ! ont fondé des *Case del Popolo* (Maisons du Peuple) dans le but d'y organiser des activités sociales, politiques et culturelles. Ces pratiques sont autogérées par des militants de l'organisation politique mais aussi par des citoyens volontaires qui ne soutiennent pas nécessairement Potere al Popolo !. Les leaders du mouvement affirment que l'objectif de cette stratégie est de « faire communauté » et d'engendrer des dynamiques de participation. Aussi, les pratiques des Maisons du Peuple s'inscrivent dans un modèle d'action qui repose sur le principe du « mutualisme ». Il s'agit pour les militants d'une conception réciprocaire de la solidarité qui n'est pas conçue comme une fin en soi mais qui vise à susciter « l'activation » des bénéficiaires et à engendrer des mobilisations sociales. En d'autres termes, l'isolement des individus et la désagrégation du lien social sont identifiés comme les causes principales de l'affaiblissement de la participation politique en Italie par les acteurs étudiés (Pietron, 2021). Il est intéressant de noter que le terme « activation » est souvent mobilisé au sein des politiques néo-libérales en référence à une logique d'individualisation des problématiques sociales et collectives. Celle-ci implique que l'individu est considéré comme unique responsable de sa condition sociale et que les droits en matière de protection sociale sont soumis à différentes conditions et restrictions (Castel 2009). Toutefois, pour les militants de Potere al Popolo !, la mobilisation du concept d'activation ne s'inscrit pas dans cette logique néo-libérale. Leur objectif est de renforcer la mobilisation politique des classes populaires au sein du mouvement afin de défendre leurs intérêts au sein du système politique italien.

Ainsi, les militants de Potere al Popolo ! entendent reconstruire « la gauche », conçue par les militants comme un acteur capable d'incarner la demande politique des groupes sociaux et culturels dominés et d'engendrer des transformations sociales. À cette fin, le mouvement revendique un modèle de démocratie directe permettant aux participants de contribuer aux processus décisionnels à différentes échelles. Dans le cadre de la première assemblée du camping annuel de Potere al Popolo qui eut lieu du 23 au 26 avril 2018, Salvatore Prinzi, cadre de Potere al Popolo ! originaire de Naples, affirma que ce principe avait pour objectif de « valoriser ceux qui font et non ceux qui parlent ».

Maisons du Peuple et réactions institutionnelles

En ce qui concerne Potere al Popolo !, différentes formes de réactions institutionnelles ont pu être observées pendant notre recherche. D'une part, la première Maison du Peuple de Potere al Popolo ! fut créée à Naples dans un édifice qui avait été occupé illégalement par les militants. Le collectif bénéficia toutefois de l'appui de l'administration municipale qui institutionnalisa la gestion citoyenne des lieux. D'autre part, dans plusieurs villes du Sud de l'Italie, nous avons également observé le démantèlement de Maisons du Peuple qui avaient été fondées à travers l'occupation illégale de sites abandonnés. En ce qui concerne le cas de Naples, le Maire Luigi De Magistris, ancien magistrat anti-mafia, avait décidé de légaliser progressivement l'occupation d'un ancien Hôpital Psychiatrique Judiciaire⁵ en état d'abandon (Pietron, 2021). Ceci a donné lieu à différentes formes de collaboration entre le collectif local de Potere al Popolo ! et la municipalité. À titre d'exemple, lors de nos observations participantes au sein de cette structure, les militants nous ont informé que la Mairie de Naples oriente les personnes sans domiciles fixes vers le « collectif sans-abris » de la Maison du Peuple. Les activistes prennent alors le relai en matière d'accompagnement du public concerné dans le cadre des procédures administratives visant à effectuer une demande de logement dans les *case popolari* (habitat social)⁶.

Le soutien des institutions permet au collectif de poursuivre ses activités sans courir le risque d'une éviction et contribua ainsi au renforcement des dynamiques de participation au niveau local. En effet, la légalisation progressive de l'occupation de l'Hôpital Psychiatrique Judiciaire de la ville conduit un nombre important de citoyens à participer aux activités du collectif. Si une occupation illégale peut être perçue comme une forme d'action particulièrement radicale et déviante en raison des conséquences pénales importantes auxquelles les militants s'exposent, l'officialisation de la gestion du site par le collectif de Potere al Popolo ! a conduit de nouveaux volontaires à intégrer le collectif afin de participer aux activités sociales et culturelles. Ces volontaires ne s'impliquent pas au sein des activités politiques du mouvement et n'adhèrent pas nécessairement au projet politique de Potere al Popolo !.

Dans d'autres villes du Mezzogiorno, certaines Maisons du Peuple ont été démantelées lorsque les militants occupaient également des édifices de façon illégale. Des poursuites pénales furent parfois entreprises à l'encontre des occupants. Ce fut le cas notamment en Sicile, dans les villes de Palerme et de Catane durant l'année 2019. Ces évictions des collectifs des Maisons du Peuple occupées ont pour effet de les priver de leurs ressources principales, c'est-à-dire de leurs locaux et de leur réseau militant. En effet, les Maisons du Peuple constituent l'infrastructure sur laquelle repose le modèle de Potere al Popolo ! puisqu'elles permettent matériellement aux militants d'y organiser leurs pratiques. Aussi, pendant le procès qui peut durer plusieurs années, poursuivre leurs activités militantes est perçu comme un risque important pour les acteurs impliqués, notamment lorsque leur modèle d'action repose sur des pratiques subversives, voire illégales, qui peuvent contribuer à accroître les charges à leur encontre. Après une condamnation également, l'engagement militant radical fait peser le risque d'une seconde condamnation plus sévère en raison de son caractère récidivant. En outre, lorsqu'ils envisagent une carrière dans la fonction publique, les acteurs concernés expriment leur anxiété à l'égard d'une éventuelle condamnation en justice qui leur interdirait l'accès au

⁵ Les Hôpitaux Psychiatriques Judiciaires, supprimés entre 2014 et 2015, étaient des lieux de réclusion des personnes atteintes de troubles psychiatriques et coupables de crimes.

⁶ Carnet de terrain, juillet 2021

fonctionnariat et entraînerait ainsi des conséquences biographiques particulièrement lourdes. Les poursuites en justice et l'éviction d'un collectif d'une Maisons du Peuple peuvent donc contribuer à affaiblir les dynamiques de participation et de mobilisation à court terme.

Toutefois, nos entretiens révèlent que les acteurs menacés d'une sanction pénale tentent de poursuivre leurs activités militantes dans la majeure partie des cas. Le coût particulièrement élevé de l'action collective peut les amener à questionner leurs pratiques et à les transformer afin d'éviter des poursuites judiciaires mais pas à envisager une défection. Au contraire, les acteurs étudiés décident parfois de louer des locaux afin de donner naissance à une Maison du Peuple sans courir le risque d'une éviction et de sanctions pénales. Ceci implique de nouvelles problématiques liées au coût financier plus élevé de cette configuration et à la diminution des espaces disponibles. En effet, lorsque les militants occupent illégalement un bâtiment abandonné, ils disposent de locaux dont la superficie est particulièrement importante. À titre d'exemple, le site de la Maison du Peuple de Naples au sein de l'ancien Hôpital Psychiatrique Judiciaire possède une surface de 9000m². À l'inverse, lorsque les militants accèdent légalement à des locaux comme à Soccavo ou à Marano dans la banlieue napolitaine, les Maisons du Peuple ne comportent la plupart du temps qu'une ou deux pièces de taille modeste.

Les formes de répression institutionnelle dont nous venons de faire état contribuent donc à affaiblir partiellement et temporairement les dynamiques de participation citoyenne. Toutefois, dans le contexte de notre recherche, le rapport entre les coûts et les bénéfices de la mobilisation ne permet pas d'analyser de façon exhaustive les ressorts des dynamiques de mobilisation au sein du mouvement étudié. En effet, les données recueillies dans le cadre de nos entretiens et de nos observations participantes démontrent que les risques particulièrement élevés auxquels sont exposés les militants de Potere al Popolo ! et les difficultés qu'ils expérimentent à atteindre leurs objectifs n'ont pas un impact significatif sur leur engagement. En dépit des poursuites judiciaires dont ils font l'objet et des frustrations qu'ils expriment au regard des effets de leur modèle d'action, les acteurs interrogés ne remettent pas en question leur activité militante au sein de Potere al Popolo !. La plupart d'entre eux ont d'ailleurs été impliqués au sein de collectifs militants avant la naissance de l'organisation politique en 2017 et participaient déjà depuis plusieurs années – ou depuis plusieurs décennies dans certains cas – à des actions collectives déviantes et subversives qui impliquaient des risques personnels significatifs. Ainsi, les processus de (dé)mobilisation s'inscrivent dans une temporalité longue et ne peuvent être envisagés dans notre contexte comme un simple calcul économique entre les coûts et les bénéfices de l'engagement à court terme.

Les conséquences des dynamiques internes en matière de (dé)mobilisation

Selon Alberto Melucci (1989), l'impossibilité pour certains groupes sociaux de voir leurs intérêts représentés au sein de la sphère politique institutionnelle n'est pas nécessairement source de démobilisation. Au contraire, lorsqu'une demande sociale peine à être exprimée au sein du système politique, ceci peut conduire à l'émergence d'un mouvement social. Toutefois, les formes d'action démonstratives comme les manifestations peuvent évoluer à plus ou moins long terme vers une démobilisation lorsque les revendications dont elles sont porteuses sont ignorées par les institutions et qu'elles sont perçues comme inefficaces par les militants. L'impossibilité, pour un individu comme pour un groupe, de contribuer à la co-production démocratique de la société, peut générer un sentiment d'impuissance et de découragement qui alimente les processus de dé-subjectivation. Lorsque les intérêts d'un groupe ne peuvent être représentés au sein du système politique ou au sein d'un mouvement social ou culturel, les

acteurs dont la subjectivité est niée ne se perçoivent plus comme « Sujet », ce qui renforce les dynamiques de démobilisation ou les replis dans la violence (Wieviorka 1988).

C'est pourquoi, la naissance de Potere al Popolo ! a initialement engendré une dynamique de participation significative, même si celle-ci ne s'est pas concrétisée sur le plan électoral. En effet, les données recueillies dans le cadre de nos entretiens démontrent que l'engagement au sein du mouvement a constitué une première expérience politique pour un grand nombre de militants. Le modèle mutualiste constitue un facteur de mobilisation dans la mesure où il comporte une dimension performative qui implique des effets immédiats sur la réalité sociale. Or, dans le contexte politique italien actuel, caractérisé par l'éviction des forces politiques de gauche du Parlement, la possibilité d'agir au sein de la sphère sociale se révèle particulièrement mobilisatrice. À travers le récit de l'occupation d'une Maison du Peuple dont nous ne mentionnerons pas la situation géographique pour les raisons évoquées dans notre introduction, un jeune militant de Potere al Popolo ! explique pourquoi, selon lui, le modèle d'action mutualiste donne un sens à l'action politique :

« Ce fut une expérience qui m'a changé la vie, ce fut une expérience vraiment radicale et...euh...à laquelle je ne m'attendais pas, qui a détruit beaucoup de mes doutes ou de mes catégorisations. Se retrouver à parler avec les vieux qui votent pour la Lega, voir comment en réalité on part des besoins et que les mêmes personnes sont capables de venir à tes assemblées parce que t'es en train de donner une réponse à leurs besoins, ont été...ça a été une expérience très...très forte. Très forte aussi pour le sens de cohésion, de participation euh... vraiment en partant de rien en quelques mois, sentir de faire partie d'un projet et réussir à créer un conflit sérieux, sain et capable de faire bouger quelque chose en ville qui ne soit pas un pur antagonisme comme fin en soi mais qui parvienne ensuite à avoir des retombées effectives au niveau pratique, aussi à l'intérieur de la population de manière transversale et...qui c'étaient aussi d'autres doutes qui me venaient, avant de commencer à participer aux mouvements [sociaux] je disais "oui d'accord mais si la question c'est d'aller dans la rue et de se mettre derrière une banderole, moi je vois des limites à ça, je n'y arrive pas, je ne réussis pas à croire que ce soit...que ce ne soit pas seulement une esthétique" »

Cet extrait décrit dans quelle mesure le sentiment de pouvoir agir directement sur la réalité sociale est un facteur de mobilisation majeur pour les militants de Potere al Popolo !. En effet, le mutualisme est perçu non seulement comme une forme de lutte politique mais également comme une action performative (Pleyers, 2016) qui engendre des effets concrets immédiats. En l'absence d'une organisation politique dont le potentiel d'action au sein de la sphère institutionnelle est suffisamment élevé afin de satisfaire les attentes des groupes sociaux dominés, le modèle d'action mutualiste renforce la perception d'un pouvoir d'agir collectif au sein du mouvement et favorise ainsi les dynamiques de participation et les processus de subjectivation.

C'est pourquoi, le modèle mutualiste est particulièrement mobilisateur dans le Mezzogiorno italien en raison des spécificités du contexte social évoquées dans la première partie de cette contribution. En dépit d'une organisation politique capable d'incarner la demande sociale en matière de réduction des inégalités, de redistribution des richesses et d'accès aux droits fondamentaux – ce qui suppose *a minima* d'obtenir un résultat électoral suffisant afin qu'un nombre conséquent de députés de l'opposition entrent au Parlement – le modèle mutualiste de Potere al Popolo ! permet de répondre, certes à court terme, de façon partielle et à l'échelle locale, à certains besoins immédiats des groupes sociaux vulnérables. Ceci induit un renforcement du pouvoir d'agir des acteurs étudiés et pourrait contribuer à

engendrer des processus de subjectivation permettant l'émancipation individuelle et collectifs des groupes sociaux dominés.

Toutefois, nos observations démontrent que les dynamiques internes au mouvement peuvent également contribuer à affaiblir ces processus de subjectivation et, dans certains cas, à engendrer des processus de dé-subjectivation qui peuvent mener à la défection des militants. En effet, notre observation participante et nos entretiens révèlent que le modèle d'action de Potere al Popolo ! implique une injonction à l'engagement total des individus au sein des activités du mouvement. Aussi, les processus décisionnels sont soumis de façon particulièrement hiérarchique au contrôle social des leaders. En effet, la possibilité de participer à la co-production du mouvement dépend de la disponibilité et du statut hiérarchique des participants au sein de l'organisation politique Potere al Popolo !. En d'autres termes, les acteurs interrogés affirment ne pas contribuer de façon égalitaire, collective et horizontale aux choix effectués par les collectifs des Maisons du Peuple et par l'organisation Potere al Popolo !, en dépit du principe de démocratie directe revendiqué par le mouvement.

Les processus décisionnels sont hiérarchisés et se déclinent à différentes échelles. D'une part, une Maison du Peuple est composée de différents groupes d'action thématiques qui possèdent leur propre assemblée. À titre d'exemple, un militant impliqué dans un collectif de défense des travailleurs précaires au sein d'une Maison du Peuple peut participer à l'assemblée de ce groupe. Les militants de tous les groupes d'action d'une Maison du Peuple sont ensuite invités à participer à l'*Attivo*, c'est-à-dire à l'Assemblée générale de la Maison du Peuple. À cette assemblée participent également des cadres de l'organisation politique, qui, contrairement aux militants de la Maison du Peuple, ne sont pas nécessairement impliqués au sein des pratiques de secours mutuel. Or, ces leaders charismatiques orientent significativement les décisions prises au sein des assemblées. Cet extrait d'un entretien avec Giulia, ancienne militante qui a quitté le mouvement, permet de saisir ces dynamiques internes :

« Je ne peux pas dire que...qu'à l'intérieur de l'assemblée il n'était pas permis d'exprimer un désaccord, absolument pas, parce que ça oui. Mais...souvent même la...j'veux dire que la décision finale qui était prise à l'intérieur de l'assemblée euh...n'était pas toujours...concrétisée [silence] et parfois les choses étaient un peu changées, à cause de dynamiques...externes au groupe je pense, mais de dynamiques internes à... à l'organisation plus élargie. Parce qu'évidemment...bref je sais pas si...bon d'autres te le diront sûrement euh... évidemment à la Maison du Peuple il y a Potere al Popolo ! à l'assemblée, à l'Attivo et donc en fait, il y a une certaine hiérarchie de euh...de pouvoir entre guillemets parce que évidemment, une décision était prise à...à l'intérieur de la petite assemblée du groupe, puis cette décision était amenée à l'Attivo et souvent elle était...en fait c'était pas dit qu'après, cette décision était acceptée, ou que...Donc souvent les choses étaient un peu changées et ceux qui ne participaient pas à l'Attivo ne...ne savait pas bien toutes...elles étaient pas claires ces dynamiques. Moi je les ai comprises toute seule au bout d'un certain temps, en participant aux différentes assemblées, j'ai compris que ces étapes [du processus décisionnel] existaient on va dire. Mais ce n'était pas clair pour toute le monde, voilà »

Chercheur :

« Donc tu dirais qu'il y a un manque de démocratie interne ? »

Giulia :

« Il y a un manque de clarté à mon avis. De clarté d'explication de comment fonctionnent euh...comment fonctionne exactement toute la...tout le processus...le

processus des décisions à prendre. Même la chose la plus banale à faire par exemple. Parfois il manquait des passages. Parfois n'ayant pas tous accès à toutes les assemblées, il nous manquait un peu des morceaux. Ça, ça a été une grande faille, pour moi surtout parce que, n'ayant pas le temps, le temps matériel pour pouvoir participer à toutes les assemblées... alors moi je pensais qu'en participant à l'assemblée de mon groupe de référence je pouvais d'une certaine façon donner mon avis mais malheureusement ce n'était pas toujours comme ça parce qu'après, il y avait d'autres passages à faire et ces passages... la décision prise pouvait être modifiée. Et cette décision ne nous revenait pas toujours... comme par exemple : "alors les gars à l'Attivo, on avait dit ça, mais ils ont décidé de changer...". Non. Ils le changeaient simplement et basta ! »

Cet extrait démontre que la volonté affichée du mouvement d'engendrer des formes de participation citoyenne fondée sur un modèle de démocratie directe est limitée par les logiques de contrôle social des leaders de l'organisation politique. Car une hiérarchie implicite limite le pouvoir d'agir des militants au sein des processus décisionnels. Au niveau local, les données recueillies révèlent également qu'une injonction à l'engagement total est observable dans différentes Maisons du Peuple du mouvement. L'intégration et la reconnaissance sociales au sein d'un collectif de Potere al Popolo ! dépendent de la disponibilité des militants, perçue comme leur degré d'engagement et de mérite. À l'inverse, en cas d'absence de participation dans le cadre d'une action collective ou d'une assemblée, les militants sont souvent confrontés à des reproches de la part du collectif et se voient refuser d'exprimer leur avis dans le cadre des processus décisionnels, ce qui peut apparaître comme une forme de sanction qui ne dit pas son nom. Les leaders du mouvement exigent une discipline, parfois qualifiée de « militaire » par certains acteurs interrogés et impliquant que les objectifs du collectif – définis par un nombre restreint de cadres du mouvement – priment sur ceux de l'individu. Or, l'individualisme effréné constitue un obstacle à l'émancipation collective en limitant les processus de subjectivation qui permettent à l'acteur de défendre ses intérêts en tant que membre d'un groupe dominé au sein du conflit social. De même, si les dynamiques interne d'un groupe induisent l'aliénation de l'individu au service d'un projet politique au sein duquel il n'est plus en mesure d'agir pour sa propre liberté et d'exprimer ses besoins, ceci engendre des processus de dé-subjectivation dont nous avons décrit les effets délétères en matière d'émancipation.

Les dynamiques internes de Potere al Popolo ! participent donc à des processus de démobilisation au sein du mouvement et à la défection d'un nombre significatif de militants, en raison du sentiment de perte de sens qu'elles induisent. Le caractère particulièrement élevé des exigences en matière de participation est articulé à une faible reconnaissance sociale se traduisant par un accès limité aux processus décisionnels. Ceci suscite parfois l'épuisement psychologique des militants et conduit à des situations de découragement et de résignation, qui alimentent les processus de dé-subjectivation. Enfin, cette injonction à l'engagement total entre souvent en contradiction avec les activités professionnelles, les responsabilités familiales ou les activités de loisir, si bien qu'une embauche ou la naissance d'un enfant engendrent également la majeure partie du temps un abandon du mouvement sur le long terme. C'est pourquoi, le profil sociologique des militants de Potere al Popolo ! correspond à une situation de disponibilité biographique alliant jeunesse, statut d'étudiant ou de travailleur précaire et absence de parentalité. À cela s'ajoute souvent l'accès à un capital économique familial qui permet de ne pas être soumis à l'obligation de posséder un emploi à temps plein.

Conclusion

Nous avons rappelé le contexte politique italien marqué par l'avènement des partis populistes nationalistes. Les décisions politiques récemment prises à l'encontre des opposants politiques au sein de la société civile par les organisations d'extrême droite contribuent à renforcer les risques liés à la participation politique contestataire. Le projet de l'alliance menée par Fratelli d'Italia en Italie repose sur la réification des groupes socio-culturels vulnérables et/ou minorisés, comme les migrants ou la communauté LGBTQ+. Les premiers sont définis comme responsables des inégalités sociales et d'un sentiment d'insécurité en Italie. Tous sont considérés par les partis d'extrême-droite comme une menace car ils ne correspondent pas à la conception postfasciste de l'identité italienne, à la fois monolithique, totalitaire et réifiante. L'accès aux droits fondamentaux de ces groupes est nié par la majorité parlementaire et les formes d'expression de la contestation sont réprimées. Le conflit social est ainsi occulté par la répression des groupes sociaux vulnérables et par l'orchestration d'une « guerre entre les pauvres »⁷. Les organisations communistes comme Potere al Popolo ! sont également définies par les partis d'extrême droite comme un ennemi à réprimer puisque leur objectif est de représenter les groupes socio-culturels stigmatisés et de réorienter la colère sociale vers les garants d'un ordre fondé sur les inégalités.

Toutefois, l'éviction des partis de la gauche radicale du système politique italien et l'absence d'une organisation capable d'incarner les intérêts des classes populaires pourraient également constituer une opportunité politique pour Potere al Popolo !, favorisant l'émergence d'un mouvement social. Le modèle mutualiste permet de répondre aux besoins immédiats des habitants au niveau local en matière de protection sociale et d'accès aux pratiques récréatives. Toutefois, s'il est compris comme une fin en soi, c'est-à-dire comme une façon de se substituer à l'action des institutions, il comporte également le risque d'une instrumentalisation par les partenaires institutionnels et par le public visé. Car l'objectif de Potere al Popolo ! est d'engendrer des processus de mobilisation afin de susciter des transformations sociales permettant notamment de réduire les inégalités. Dans la mesure où cet aspect est difficilement compris et représente des difficultés, notamment en matière de disponibilité, pour les groupes sociaux vulnérables, la possibilité de susciter des dynamiques de participation constitue l'enjeu majeur du projet de Potere al Popolo !.

Or, les dynamiques internes au mouvement contribuent à alimenter les processus de démobilitation. Les intentions revendiquées par Potere al Popolo ! en matière de participation citoyenne et de démocratie directe entrent en contradiction avec les pratiques observées. L'impossibilité de participer réellement aux processus décisionnels conduit à un sentiment de réification des militants, au service du projet politique de Potere al Popolo ! défini par les cadres du mouvement. La possibilité pour un mouvement social d'articuler émancipation individuelle et collective nous apparaît donc indispensable afin d'éviter les replis sectaires et les logiques d'endoctrinement qui conduisent à la démobilitation des acteurs impliqués. L'étude de cas de Potere al Popolo ! révèle la relation étroite entre processus de subjectivation, participation citoyenne et qualité de la démocratie.

Dans ce contexte, l'enjeu majeur du mouvement Potere al Popolo ! dont l'objectif revendiqué est d'engendrer des transformations sociales permettant l'amélioration des conditions de vie des groupes stigmatisés est de susciter des dynamiques de participation

⁷ Expression fréquemment utilisée par les militants de Potere al Popolo !

citoyenne. Or, comme nous l'avons démontré, ceci implique notamment de favoriser les processus de subjectivation permettant l'émancipation individuelle et collective des acteurs impliqués. Dans le cas contraire, les acteurs au centre de notre recherche contribueraient, de façon certes non consciente mais non moins effective, à la reproduction de l'ordre social qu'ils entendent pourtant subvertir. En effet, la volonté des leaders du mouvement de susciter l'adhésion du public visé au projet politique de Potere al Popolo ! ne peut justifier l'adoption de logiques d'endoctrinement et de contrôle social, au risque de reproduire les rapports de domination fondés sur la réification des groupes sociaux et culturels stigmatisés. C'est pourquoi, les formes de recherche-action peuvent permettre aux acteurs étudiés d'interroger leurs pratiques au regard des objectifs revendiqués. Ainsi, la compréhension des dysfonctions latentes⁸ (Merton 1998) du modèle d'action adopté peut contribuer à renforcer le potentiel d'action du mouvement étudié. C'est pourquoi, notre travail de recherche vise à organiser des *focus groups* avec les acteurs de Potere al Popolo ! en nous inspirant de la méthode de l'intervention sociologique développée par Alain Touraine (1978). Ainsi, nous tenterons de renforcer la réflexivité des acteurs au regard de leur modèle d'action à travers un processus d'auto-analyse.

Références bibliographiques

ALGOSTINO Alessandra, 2019, « Sicurezza urbana, decoro della smart city e poteri del prefetto. Note interno alla “direttiva Salvini sulle zone rosse” (n. 11001/118/7 del 17 aprile 2019) ed alcune recenti ordinanze dei Prefetti di Bologna, Firenze e Siracusa », *Costituzionalismo.it*, 15 juillet 2019, n° 1, p. 103-130.

ALGOSTINO Alessandra, 2018, « Il “decreto sicurezza e immigrazione” (decreto legge n. 113 del 2018): estinzione del diritto d'asilo, repressione del dissenso e disuguaglianza », *Costituzionalismo.it*, 2018, n° 2, p. 164-201.

AVALLONE Gennaro (ed.), 2018, *Il sistema di accoglienza in Italia: esperienze, resistenze, segregazione*, Napoli, Orthotes (coll. « Ecologia politica »), 216 p.

CASTEL Robert, 2009, *La montée des incertitudes: travail, protections, statut de l'individu*, Paris, Seuil (coll. « La couleur des idées »), 457 p.

CAVALLARO Matteo, POLICASTRO Davide, SALZA Guido et ZANETTI Massimo Angelo, 2018, « Un scrutin pour trois pays : la nouvelle géographie politique italienne suite à l'élection législative du 4 mars 2018 », *EchoGéo*, 31 décembre 2018.

CORSI Cecilia, 2019, *Evaluating the 'Salvini Decree': doubts of constitutional legitimacy.*, European University Institute., LU, Publications Office.

D'ALBERGO Ernesto et MOINI Giulio, 2019, « Politica e azione pubblica nell'epoca della depoliticizzazione. Attori, pratiche e istituzioni », 2019.

Decreto-legge 4 maggio 2023, n. 48, «Misure urgenti per l'inclusione sociale e l'accesso al mondo del lavoro». (23A03800) (GU Serie Generale n.153 del 03-07-2023).

⁸ Il s'agit selon Robert King Merton, des effets négatifs d'un fait social au regard des objectifs des acteurs qui en sont à l'origine et dont ces acteurs n'ont pas conscience.

- DE NARDIS Fabio, 2017, « The Concept of De-Politicization and Its Consequences ».
- DI RUZZA Andrea, 2020, « Revenu de citoyenneté : la montagne accouche d'une souris : », *Chronique Internationale de l'IREs*, 2 juin 2020, N° 169-170, n° 1, p. 41-51.
- DOUILLET Anne-Cécile, 2017, *Sociologie politique. Comportements, acteurs, organisations*, Paris, Armand Colin.
- FORENZA Eleonora, 2019, « Prefazione » dans European Parliamentary Group/GUE/NGL (ed.), *Repressione e diritto al dissenso*, s.l., Osservatorio Repressione.
- GEISSER Vincent, 2022, « Militariser la gestion des flux migratoires : Giorgia Meloni, pestiférée ou bonne élève de la classe européenne ? »., *Migrations Société*, 22 décembre 2022, N° 190, n° 4, p. 3-12.
- LA SPINA Antonio, 2005, *Mafia, legalità debole e sviluppo del Mezzogiorno*, Bologna, Il mulino (coll. « Ricerca »), 242 p.
- LACLAU Ernesto, 2008, *La raison populiste*, traduit par Jean-Pierre Ricard, Paris, Éd. du Seuil (coll. « L'ordre philosophique »).
- LAZAR Marc, 2022, « Retour sur les élections parlementaires du 25 septembre en Italie ».
- LAZAR Marc, 2019, « Une nouvelle épreuve pour la démocratie italienne », *Pouvoirs*, 2019, N°169, n° 2, p. 47.
- LUNARIA, 2018, « Un'estate all'insegna del razzismo », *Lunaria*, 30 oct. 2018 p.
- MARX Karl, 1908, *Misère de la Philosophie: Réponse à la Philosophie de la Misère de M. Proudhon*, Paris, V. Giard & E. Brière, 300 p.
- MELUCCI Alberto, 1989, *Sistema politico, partiti e movimenti sociali*, Milano, Feltrinelli (coll. « Campi del sapere »).
- MERTON Robert King, 1998, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, traduit par Henri Mendras, Paris, A. Colin.
- MORANTE Beniamino, 2022, « Pauvreté. Contre la fin du revenu de citoyenneté en Italie, les quartiers populaires s'insurgent », *Courrier International*, 25 nov. 2022 p.
- MOUFFE Chantal, 2018, *Pour un populisme de gauche*, traduit par Pauline Colonna d'Istria, Paris, Albin Michel, 144 p.
- NIZZOLI Cristina, 2023, « Italie. Politique des primes fiscales et absence de revendications salariales sous le gouvernement Draghi »., *Chronique Internationale de l'IREs*, 3 janvier 2023, N° 180, n° 4, p. 175-187.
- ODIHR, 2022, *Hate crime data - Italy*, s.l.
- PAGNONCELLI Nando, 2022, « I sondaggi politici di Pagnoncelli: Fratelli d'Italia primo partito delle elezioni politiche 2022, ma l'astensione è stata la più alta di sempre ».
- PIETRON Florian, 2021, « The Relation Between Direct Social Action and Repoliticisation:

The Case of the New Case del Popolo in South Italy », , n° 14.

PLEYERS Geoffrey, 2016, « Chapitre 1. De la subjectivation à l'action. Le cas des jeunes alter-activistes » dans Geoffrey Pleyers et Brieg Capitaine (eds.), *Mouvements sociaux*, s.l., Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 27-47.

PLEYERS Geoffrey et GLASIUS Marlies, 2013, « La résonance des « mouvements des places » : connexions, émotions, valeurs », *Socio*, 16 décembre 2013, n° 2, p. 59-80.

ROSANVALLON Pierre, 2006, *La contre-démocratie*, Seuil., Paris, 345 p.

SVIMEZ, ASSOCIAZIONE PER LO SVILUPPO DELL'INDUSTRIA NEL MEZZOGIORNO, 2018, *Rapporto SVIMEZ 2018. L'economia e la società del Mezzogiorno. Rapporto e sintesi*, Roma, Camera dei Deputati, 76 p.

TOURAINÉ Alain, 1978, *La voix et le regard*, Paris, Seuil (coll. « Sociologie permanente »), 309 p.

WIEVIORKA Michel, 2021, « Chapitre 3. Sociologie de l'action: éléments pour de nouveaux développements. » dans Daniel Mercure et Marie-Pierre Bourdages-Sylvain (eds.), *Société et subjectivité: transformations contemporaines*, Québec, Presses de l'Université Laval (coll. « Collection Sociologie contemporaine »), p. 47-60.

WIEVIORKA Michel, 1988, *Sociétés et terrorisme*, Fayard., Paris.

« Quando Di Maio diceva: “Abolita la povertà”. Fornero: “Sostanziale ignoranza, negazione della competenza” », *Tagada*, La7, 2021.

« Decreto-legge 4 maggio 2023, n. 48, «Misure urgenti per l'inclusione sociale e l'accesso al mondo del lavoro.». (23A03800) (GU Serie Generale n.153 del 03-07-2023) ».